

FLASH INFO du Mercredi 18 Mars à 18h00

Chers adhérents,

Notre secteur participe à l'effort de guerre que notre pays est en train de vivre. Nous devons continuer d'assurer la collecte des déchets (collecte sélective, collecte des déchets industriels et des DASRI) et d'alimenter les filières industrielles dont le fonctionnement est nécessaire pour plusieurs activités essentielles du pays.

La plupart des usines de consommation de nos matières premières issues du recyclage nous demandent expressément de continuer notre activité car elles ont plus que jamais besoin de nos matières. Il convient donc de continuer tant que possible notre activité tout en veillant à la mise en place stricte des règles sanitaires et des gestes barrières pour protéger vos collaborateurs.

A ce titre nous avons demandé aux pouvoirs publics de faciliter les déplacements de vos collaborateurs et sous-traitants.

Nous vous envoyons en pièce jointe la FAQ spéciale COVID19 actualisée avec les informations de ce jour.

Parmi les informations nouvelles (détails à retrouver dans la FAQ) :

- Le Ministère réaffirme le caractère essentiel de l'activité de gestion des déchets : la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective, la collecte des déchets industriels et des DASRI sont jugées prioritaires par le Ministère.
- La marche à suivre en cas de détection d'un cas de coronavirus dans mon entreprise.
- Un report de la déclaration GEREPE est accordé.
- Les entreprises doivent mettre en place un plan de continuité d'activité (PCA) > un guide vous est fourni en PJ.
- La DGPR accorde un report des contrôles techniques des véhicules.
- FEDEREC a fait remonter les problèmes liés à l'arrêt des camions transportant des déchets autres que les déchets ménagers par la police ou la gendarmerie. La DGPR va donner des instructions au ministère de l'intérieur.
- Une note très précise sur la mise en œuvre du chômage partiel.

Tous les jours, FEDEREC participe au comité restreint d'échange avec le ministère (cabinet et DGPR) qui associe également les collectivités. Nous vous invitons à faire remonter toute difficulté que vous pourriez rencontrer afin que nous les centralisions et les fassions remonter à notre ministère de tutelle pour appuyer les demandes en interministériel, notamment sur le niveau d'absentéisme dans vos entreprises par type de poste (collecte, tri etc).

Nous avons besoin de connaître la situation la plus précise possible de vos entreprises et des sites qui peuvent continuer à fonctionner, c'est pourquoi nous vous adresserons demain un questionnaire à remplir.